



Registre des certificats PEB



Registre des certificats PEB

Vous êtes ici : [Accueil](#) > Certificat PEB

Données administratives

Numéro du certificat :

20220613004645

16/09/2019

N° certificat :

Version du protocole :

Version du logiciel de calcul :

Version du logiciel : 3.1.3

Certificat établi le : 13/06/2022

Validité maximale : 13/06/2032

Bâtiment certifié comme : Maison unifamiliale

Année de construction : Inconnue

Permis de bâtir / d'urbanisme / unique obtenu le :

Inconnu

Inconnu

Permis obtenu le :

Référence du permis :



Performance énergétique

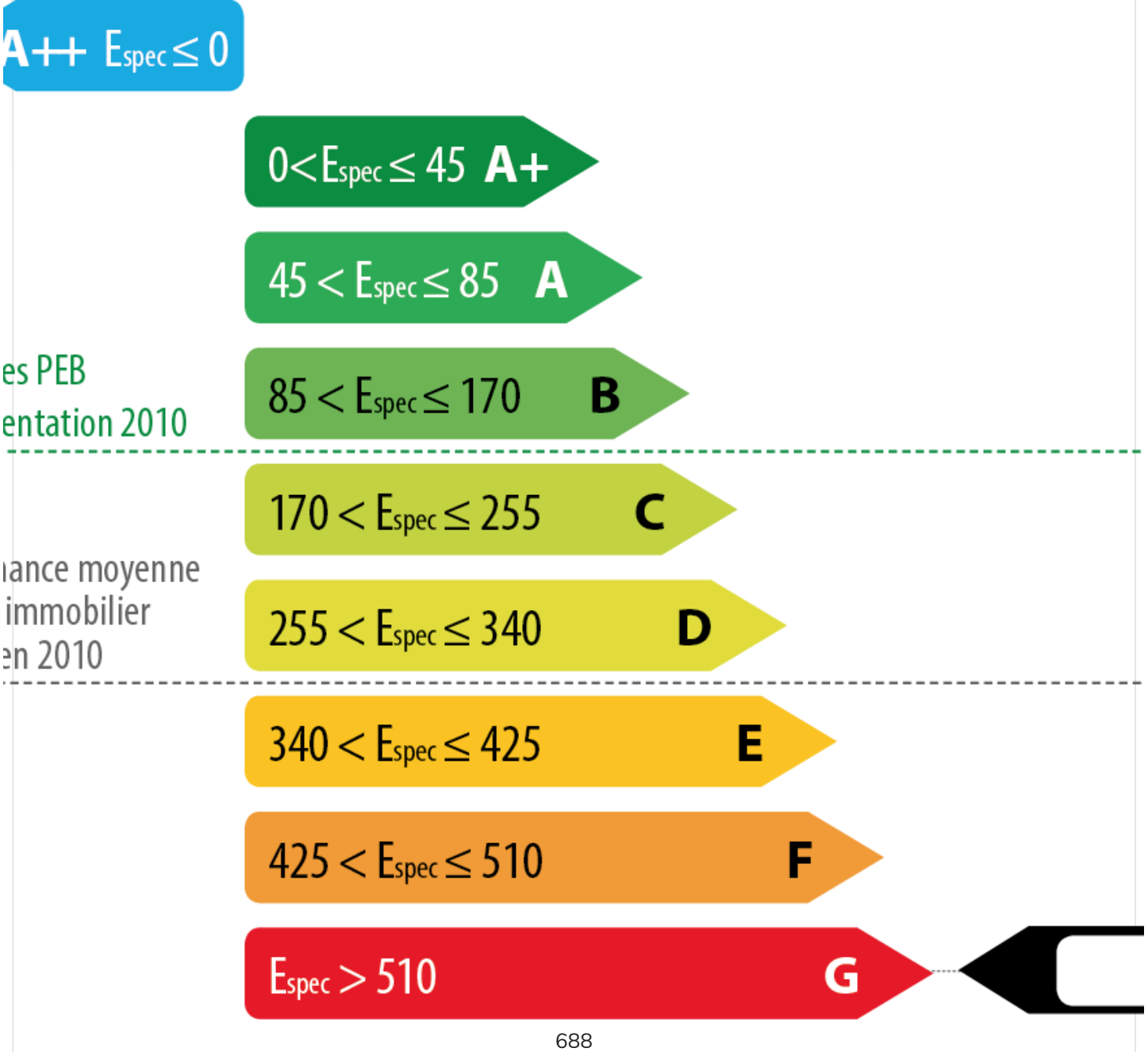
CONSOMMATION SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE PRIMAIRE	CONS. SPÉCIFIQUE D'ÉNERGIE PRIMAIRE	688 kWh/m ² .an
--	-------------------------------------	----------------------------

Volume protégé : 381 m³

Consommation théorique totale d'énergie :
76 362 kWh/an

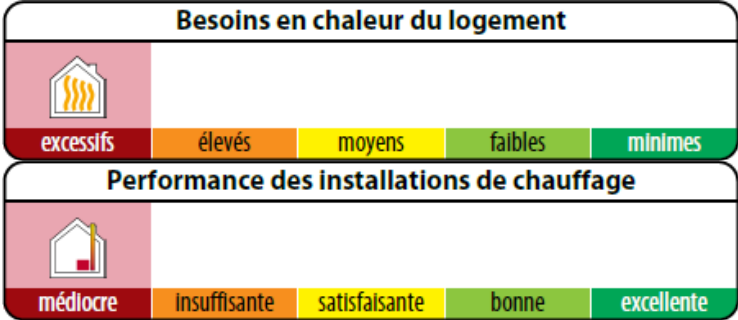
Cons. totale d'énergie :
Surface de plancher chauffé :

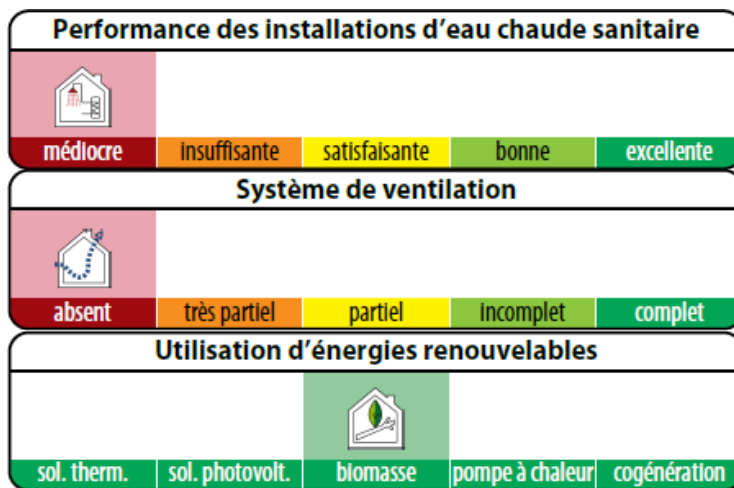
Plancher chauffé :
111 m²



INDICATEURS SPÉCIFIQUES

INDICATEURS SPÉCIFIQUES





Performance énergétique - Evaluation

	Besoins en chaleur du logement			34 067 kWh/an
	Pertes de l'installation de chauffage		+	37 985 kWh/an
	Besoins de chaleur pour produire l'eau chaude sanitaire (ECS) et pertes de l'installation		+	1 724 kWh/an
	Consommation d'énergie des auxiliaires		+	0 kWh/an
	Consommation d'énergie pour le refroidissement		+	0 kWh/an
	Apports solaires thermiques pour l'ECS et/ou le chauffage		-	0 kWh/an
	Consommation finale		=	73 776 kWh/an
	Autoproduction d'électricité		-	0 kWh/an
	Pertes de transformation des postes ci-dessus consommant de l'électricité		+	2 586 kWh/an
	Pertes de transformation évitées grâce à l'autoproduction d'électricité		-	0 kWh/an
	Consommation annuelle d'énergie primaire du logement		=	76 362 kWh/an
	Surface de plancher chauffé		÷	111 m ²
	Consommation spécifique d'énergie primaire du logement (Espec)	Espec > 510 G	=	688 kWh/m ² .an

Impact sur l'environnement

Émission annuelle de CO ₂ du logement		1 229 kg CO ₂ /an
Surface de plancher chauffé	÷	111 m ²
Émissions spécifiques de CO ₂	=	11 kg CO ₂ /m ² .an



Pertes par les parois

PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION

PAROIS PRÉSENTANT UN TRÈS BON NIVEAU D'ISOLATION

La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2014

AUCUNE

PAROIS AVEC UN BON NIVEAU D'ISOLATION

PAROIS AVEC UN BON NIVEAU D'ISOLATION

La performance thermique des parois est comparable aux exigences de la réglementation PEB 2010

AUCUNE

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

PAROIS AVEC ISOLATION INSUFFISANTE OU D'ÉPAISSEUR INCONNUE

Recommandations : isolation à renforcer (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)

Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Mur		
Dénomination	Mur creux		
Surface	67,8 m ²		
Justification	Polystyrène expansé (EPS), 3 cm		
 Mur	Mur creux	67,8 m ²	Polystyrène expansé (EPS), 3 cm
Type	Fenêtre		
Dénomination	DV Bois		
Surface	4,9 m ²		
Justification	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K)		
	Châssis bois		
 Fenêtre	DV Bois	4,9 m ²	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois
Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Mur		

Dénomination		Mur creux	
Surface		67,8 m ²	
Justification		Polystyrène expansé (EPS), 3 cm	
 Mur	Mur creux	67,8 m ²	Polystyrène expansé (EPS), 3 cm
Type		Fenêtre	
Dénomination		DV Bois	
Surface		4,9 m ²	
Justification		Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K)	
		Châssis bois	
 Fenêtre	DV Bois	4,9 m ²	Double vitrage ordinaire – (U _g = 3.1 W/m ² .K) Châssis bois

PAROIS SANS ISOLATION

PAROIS SANS ISOLATION

Recommandations : à isoler

Type	Dénomination	Surface	Justification
 Mur	Type	Mur	
	Dénomination	Mur plein	
	Surface	62,5 m ²	
	Justification		
 Fenêtre	Mur plein	62,5 m ²	
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Porte 1	
	Surface	2,7 m ²	
 Fenêtre	Justification	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K)	
		Panneau non isolé non métallique	
		Châssis bois	
	Porte 1	2,7 m ²	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K) Panneau non isolé non métallique Châssis bois
 Fenêtre	Type	Fenêtre	
	Dénomination	SV Bois	
	Surface	7,3 m ²	
	Justification	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K)	
		Châssis bois	

 Fenêtre	SV Bois	7,3 m ²	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K) Châssis bois
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Bloc de verre	
	Surface	0,5 m ²	
	Justification	Bloc de verre – (U _g = 3.5 W/m ² .K) Aucun châssis	
 Fenêtre	Bloc de verre	0,5 m ²	Bloc de verre – (U _g = 3.5 W/m ² .K) Aucun châssis
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Porte EANC Bois	
	Surface	0,8 m ²	
	Justification	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis	
 Fenêtre	Porte EANC Bois	0,8 m ²	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Porte 2	
	Surface	2,1 m ²	
	Justification	Panneau non isolé non métallique Châssis bois	
 Fenêtre	Porte 2	2,1 m ²	Panneau non isolé non métallique Châssis bois
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Porte 2	
	Surface	2,1 m ²	
	Justification	Panneau non isolé non métallique Châssis bois	
 Mur	Mur plein	62,5 m ²	
	Type	Mur	
	Dénomination	Mur plein	
	Surface	62,5 m ²	
	Justification		
 Fenêtre	Porte 1	2,7 m ²	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K)
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Porte 1	
	Surface	2,7 m ²	
	Justification	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K)	

		Panneau non isolé non métallique	
		Châssis bois	
 Fenêtre	Porte 1	2,7 m ²	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K) Panneau non isolé non métallique Châssis bois
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	SV Bois	
	Surface	7,3 m ²	
	Justification	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K) Châssis bois	
 Fenêtre	SV Bois	7,3 m ²	Simple vitrage – (U _g = 5.7 W/m ² .K) Châssis bois
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Bloc de verre	
	Surface	0,5 m ²	
	Justification	Bloc de verre – (U _g = 3.5 W/m ² .K) Aucun châssis	
 Fenêtre	Bloc de verre	0,5 m ²	Bloc de verre – (U _g = 3.5 W/m ² .K) Aucun châssis
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Porte EANC Bois	
	Surface	0,8 m ²	
	Justification	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis	
 Fenêtre	Porte EANC Bois	0,8 m ²	Panneau non isolé non métallique Aucun châssis
	Type	Fenêtre	
	Dénomination	Porte 2	
	Surface	2,1 m ²	
	Justification	Panneau non isolé non métallique Châssis bois	
	Porte 2	2,1 m ²	Panneau non isolé non métallique



Fenêtre

Châssis bois

PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE

PAROIS DONT LA PRÉSENCE D'ISOLATION EST INCONNUE

Recommandations : à isoler (si nécessaire après avoir vérifié le niveau d'isolation existant)

Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Toiture		
Dénomination	Plafond		
Surface	55,3 m ²		
Justification	Présence inconnue d'un isolant de toiture qui n'était pas visible lors de la visite		
 Toiture	Plafond	55,3 m ²	Présence inconnue d'un isolant de toiture qui n'était pas visible lors de la visite
Type	Plancher		
Dénomination	Plancher EANC		
Surface	54,8 m ²		
Justification	l'isolation du plancher n'a pu être justifiée (constatation de visu ou documents de preuve)		
 Plancher	Plancher EANC	54,8 m ²	l'isolation du plancher n'a pu être justifiée (constatation de visu ou documents de preuve)
Type	Plancher		
Dénomination	Plancher sur Extérieur		
Surface	1,3 m ²		
Justification	l'isolation du plancher n'a pu être justifiée (constatation de visu ou documents de preuve)		
 Plancher	Plancher sur Extérieur	1,3 m ²	l'isolation du plancher n'a pu être justifiée (constatation de visu ou documents de preuve)
Type	Dénomination	Surface	Justification
Type	Toiture		
Dénomination	Plafond		
Surface	55,3 m ²		
Justification	Présence inconnue d'un isolant de toiture qui n'était pas visible lors de la visite		
 Toiture	Plafond	55,3 m ²	Présence inconnue d'un isolant de toiture qui n'était pas visible lors de la visite

Type		Plancher	
Dénomination		Plancher EANC	
Surface		54,8 m ²	
Justification		l'isolation du plancher n'a pu être justifiée (constatation de visu ou documents de preuve)	
 Plancher	Plancher EANC	54,8 m ²	l'isolation du plancher n'a pu être justifiée (constatation de visu ou documents de preuve)
Type		Plancher	
Dénomination		Plancher sur Extérieur	
Surface		1,3 m ²	
Justification		l'isolation du plancher n'a pu être justifiée (constatation de visu ou documents de preuve)	
 Plancher	Plancher sur Extérieur	1,3 m ²	l'isolation du plancher n'a pu être justifiée (constatation de visu ou documents de preuve)



Pertes par les fuites d'air

Réalisation d'un test d'étanchéité à l'air

Non : valeur par défaut : 12 m³/h.m²

Recommandations :

L'étanchéité à l'air doit être assurée en continu sur l'entièreté de la surface du volume protégé et, principalement, au niveau des raccords entre les différentes parois (pourtours de fenêtre, angles, jonctions, percements ...) car c'est là que l'essentiel des fuites d'air se situe.



Pertes par ventilation

Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	
Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	

Non	Non	Non
Diminution globale des pertes de ventilation		0 %
Système D avec récupération de chaleur	Ventilation à la demande	Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution
Système D avec récupération de chaleur	Non	
Ventilation à la demande	Non	
Preuves acceptables caractérisant la qualité d'exécution	Non	
Diminution globale des pertes de ventilation	0 %	
Non	Non	Non
Diminution globale des pertes de ventilation		0 %



Installations de chauffage

CHAUFFAGE LOCAL : POÊLE

CHAUFFAGE LOCAL : POÊLE

Chauffe 100 % du volume protégé

Chauffe 100 % du volume protégé

Production et émission

Poêle, bûches ou plaquettes de bois, date de fabrication inconnue (1)

Recommandations :

La date de fabrication du poêle n'a pas pu être relevée par le certificateur. Un poêle ancien ne présente plus un niveau de performance satisfaisant. Il est recommandé de demander à un chauffagiste professionnel d'évaluer son niveau de performance et si nécessaire de le remplacer par un système de chauffage local ou central plus performant.



Installations d'eau chaude sanitaire

EAU CHAUDE SANITAIRE BOILER ÉLEC

EAU CHAUDE SANITAIRE BOILER ÉLEC

Production

Production avec stockage par résistance électrique

Distribution

Bain ou douche, entre 1 et 5 m de conduite

Evier de cuisine, entre 5 et 15 m de conduite

Recommandations :

Le niveau d'isolation du ballon de stockage n'est pas une donnée nécessaire à la certification. Une isolation équivalente à au moins 10 cm de laine minérale devrait envelopper le réservoir de stockage pour éviter des déperditions de chaleur inutiles. Il est donc recommandé de le vérifier et d'éventuellement renforcer l'isolation.



Système de ventilation

Locaux secs		Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	
Séjour		aucun	
Chambre		aucun	
Chambre		aucun	
Locaux humides		Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)	
Cuisine		aucun	
Salle de bain		aucun	
Locaux secs	Ouvertures d'alimentation réglables (OAR) ou mécaniques (OAM)	Locaux humides	Ouvertures d'évacuation réglables (OER) ou mécaniques (OEM)
Séjour	aucun	Cuisine	aucun
Chambre	aucun	Salle de bain	aucun
Chambre	aucun		

Selon les relevés effectués par le certificateur, aucun dispositif de ventilation n'est présent dans le logement.

Recommandation :

La ventilation des locaux est essentielle pour la santé des occupants et la salubrité du logement. Il est vivement conseillé d'installer un système de ventilation complet.

Si des améliorations sont apportées à l'étanchéité à l'air, il faut apporter d'autant plus d'attention à la présence d'un tel système. De plus, en cas de remplacement des fenêtres et portes extérieures, la réglementation exige que les locaux secs soient équipés d'ouvertures d'alimentation (naturelles ou mécaniques).

Utilisation d'énergies renouvelables



INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE

INSTALLATION SOLAIRE THERMIQUE

NÉANT



INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

INSTALLATION SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE

NÉANT



BIOMASSE

BIOMASSE

Poêle, bûches ou plaquettes de bois pour le chauffage des locaux



POMPE À CHALEUR

POMPE À CHALEUR

NÉANT



UNITÉ DE COGÉNÉRATION

UNITÉ DE COGÉNÉRATION

NÉANT